

## BILAN CARBONE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE: PROCESSUS, RÉSULTATS ET ACTIONS

Membre fondateur en 2007 de l'Institut National pour le Développement durable et la Responsabilité sociale des entreprises (INDR), la Chambre de Commerce s'engage activement depuis des années pour la promotion du développement durable à tous les niveaux de la société, y compris de son organisation interne. Cet engagement s'est naturellement accentué avec le lancement récent de la House of Sustainability.

Mise en place en 2020, la stratégie de développement durable de la Chambre de Commerce, appelée «Go Sustainable», s'articule autour de quatre piliers correspondant à quatre grandes priorités stratégiques:



Le présent *Chamber Brief* a pour vocation de faire un focus sur le bilan carbone et en particulier celui de la Chambre de Commerce. Il s'agit d'une mesure phare du pilier «Planet» visant à réduire l'empreinte environnementale de la Chambre de Commerce. En réalisant son bilan carbone, la Chambre de Commerce mesure son empreinte afin de comprendre les impacts majeurs liés à son activité, d'en dégager des pistes d'actions pertinentes et de suivre l'évolution dans le temps. La Chambre de Commerce a démarré cet exercice en 2021 sur les données de 2020.

## Un bilan carbone, qu'est-ce que c'est et à quoi ça sert ?

Le bilan carbone permet à une organisation de quantifier ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'identifier les sources principales de ces émissions. Ce bilan permet de prendre conscience de l'impact environnemental des activités et d'identifier les principaux leviers de réduction.

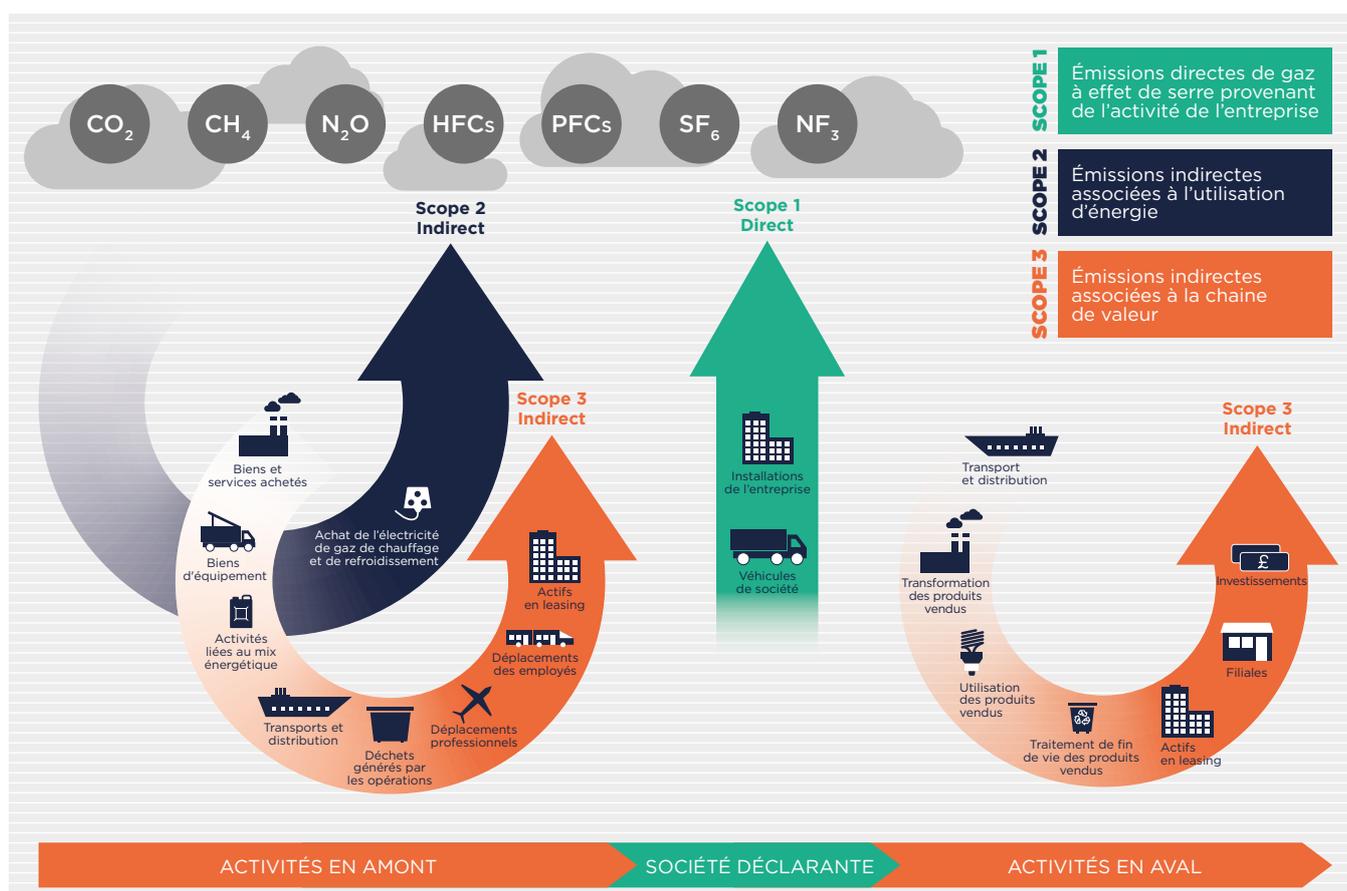
Les utilités principales d'un bilan carbone pour une organisation sont les suivantes :

- 1. Planification et fixation d'objectifs :** le bilan carbone fournit une base solide pour la planification stratégique en matière de développement durable. Les données obtenues permettent à l'entreprise d'identifier les postes les plus énergivores et de fixer des objectifs de réduction d'émissions, mesurables à court, moyen et long terme.
- 2. Réduction des coûts :** la mise en place d'actions visant à réduire les émissions de GES peut entraîner des économies d'énergie, de matières premières et de ressources, ce qui peut se traduire par une réduction des coûts opérationnels.
- 3. Réponse aux attentes des parties prenantes :** de plus en plus, les parties prenantes, comme les clients et les investisseurs, attendent que les organisations prennent en compte les enjeux environnementaux. Le bilan carbone permet de répondre à ces attentes en fournissant des données concrètes sur les performances environnementales. De même, les consommateurs finaux sont de plus en plus sensibles à la performance environnementale des entreprises.
- 4. Anticiper les réglementations :** Le bilan carbone permet d'anticiper et de se conformer aux nouvelles réglementations, telle que la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) qui imposera à de nombreuses entreprises l'inclusion d'indicateurs carbone dans leurs reportings extra-financiers.

## La notion de « scopes » d'émissions

Pour élaborer un bilan carbone, les organisations sont amenées à évaluer les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant à la fois de leurs propres activités internes et de celles liées à des tiers.

Les périmètres dans lesquels les émissions sont analysées sont appelés «scopes». Trois grandes familles de périmètre sont distinguées: les scopes 1, 2 et 3. Le scope 1 est le périmètre le plus restreint tandis que le scope 3 est le plus étendu.



- **Scope 1 :** Les émissions directes de GES provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisation. Exemples: les émissions de CO<sub>2</sub> résultant de la combustion de carburant dans les véhicules de l'entreprise, les émissions des installations de production ou des équipements.
- **Scope 2 :** Les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité. Exemple: les émissions de GES provenant de la production d'électricité par des tiers, qui sont utilisées par l'entreprise.
- **Scope 3 :** Les émissions indirectes liées aux activités de l'organisation, mais provenant de sources en dehors de son périmètre de propriété ou de contrôle. Situés en amont et en aval de l'organisation, le scope 3 englobe toute la chaîne d'approvisionnement, y compris les émissions liées aux matières premières, au transport des produits finis, aux déplacements professionnels des employés, aux déchets générés, ainsi qu'à l'utilisation et à la fin de vie des produits vendus.

## Bilan carbone 2022 de la Chambre de Commerce : processus et résultats

La Chambre de Commerce réalise son bilan carbone depuis l'année 2019, en collaboration avec [Energie Agence](#). Le processus se compose de plusieurs étapes :

### 1. Identification

Cette phase permet de définir en amont l'intégralité des activités émettrices de gaz à effet de serre. Pour la Chambre de Commerce, le périmètre est le suivant :

#### Scope 1

Consommation de gazole, parc de véhicules, réfrigérants

#### Scope 2

Consommation d'électricité, chauffage urbain

#### Scope 3

Produits et services achetés (matériaux de bureau et de marketing, machines et équipements, maintenance, nourriture), déchets, déplacements professionnels et domicile-travail

### 2. Collecte

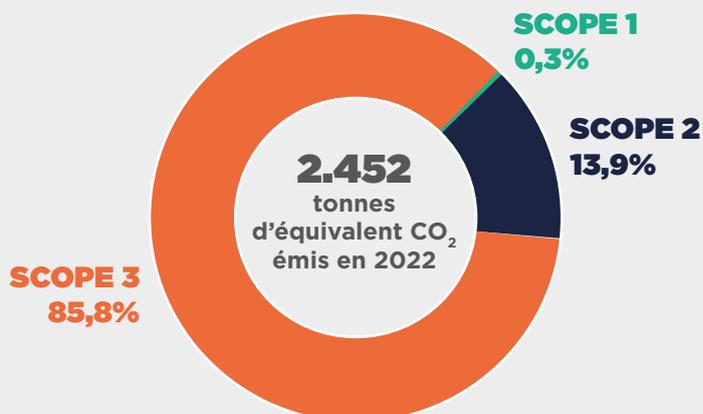
En fonction des activités, l'équipe *Sustainability & Business Development* procède à la collecte de toutes les données nécessaires, aussi bien directement auprès des fournisseurs qu'en collaboration avec les départements concernés de la Chambre de Commerce, dont surtout *Property & Facility Management*, *Controlling*, Finance, Ressources Humaines, Communication et Informatique.

Energie Agence convertit ensuite les données récoltées en équivalent CO<sub>2</sub> en utilisant des facteurs d'émissions standardisés. Ces facteurs permettent de traduire différentes unités d'énergie ou de matières en émissions de CO<sub>2</sub> équivalentes, facilitant ainsi la comparaison et l'agrégation des données.

### 3. Analyse

Une fois les résultats obtenus, il est possible d'identifier les activités les plus émettrices de GES et les opportunités de réduction de ces émissions. Sur base des résultats de l'analyse, un plan d'action peut être élaboré pour diminuer les émissions de l'organisation.

## RÉSULTATS DU BILAN CARBONE 2022 DE LA CHAMBRE DE COMMERCE:



Entre 2021 et 2022, on constate une **augmentation de 13%** des émissions de CO<sub>2</sub> (286 tCO<sub>2</sub>e) résultant principalement de données financières incomplètes lors de la soumission des chiffres pour 2021 et de l'impact de la Covid-19 causant un ralentissement de certaines activités en 2021 par rapport à 2022.

**SCOPE 1:** en diminution de 88% par rapport à 2021

- Parc de **VÉHICULES** stable
- **CLIMATISATION**: diminution de 90% due à une nouvelle méthodologie de calcul

**SCOPE 2:** en diminution de 11% par rapport à 2021

- 100% d'**ELECTRICITE VERTE** dans l'électricité consommée
- **CHAUFFAGE URBAIN**: diminution de 11% due à une augmentation d'énergie verte dans le chauffage urbain

**SCOPE 3:** en augmentation de 22% par rapport à 2021

- Augmentation de 20% des émissions liées aux **INTRANTS** (achats, services...) due à des données incomplètes pour 2021 et à l'impact de la Covid-19 sur les activités en 2021. Les intrants représentent en 2022 71% des émissions de gaz à effet de serre.
- **TRAJETS PROFESSIONNELS**: augmentation de 71% due à la reprise des déplacements après l'assouplissement des mesures liées à la pandémie de Covid-19
- **TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL**: augmentation de 31% due à la reprise des déplacements

#### 4. Sensibilisation et plan d'action

Afin d'améliorer le bilan carbone de la Chambre de Commerce, les équipes *Sustainability et Facility & Property Management* ont mis en place certaines mesures. En voici un aperçu :

##### Mesures de sensibilisation des collaborateurs :

L'équipe Sustainability encourage une culture d'entreprise axée sur la durabilité en sensibilisant le personnel et les parties prenantes aux enjeux environnementaux et à l'importance de réduire l'empreinte carbone. La sensibilisation a pour vocation d'inciter les employés à adopter des pratiques éco-responsables, contribuant ainsi à réduire les émissions de GES.

- 1. Développement et affichage des « Ecogestes de la CC »** sur trois thématiques :  
Maîtriser sa consommation numérique, d'énergie et de ressources
- 2. Tips & Tricks :** Session d'information sur le bilan carbone et les ecogestes à adopter, ainsi qu'un quizz sur le tri des déchets
- 3. Challenge [Ma Petite Planète](#) :** Jeu s'étendant sur trois semaines entre collaborateurs s'affrontant sur des défis, dans un cadre ludique et dans un esprit d'équipe, visant à réduire son impact sur l'environnement
- 4. Initiatives « Mam Vélo op d'Schaff » et [The Happy Cyclist](#) :** Challenge de se rendre au travail en vélo, combiné à une offre de réparation, entretien et diagnostic gratuits des vélos

##### Gestion des ressources :

En optimisant l'utilisation des ressources, la Chambre de Commerce vise à minimiser son impact environnemental.

- 1. Sodexo :** utilisation des outils [Lean Path](#) pour une meilleure gestion des déchets alimentaires en interne, et [Phénix](#) pour permettre aux collaborateurs d'acheter des paniers d'invidus à prix réduit
- 2. Poubelles de tri :** Installation de 10 centres de tri dans les bâtiments de la Chambre de Commerce pour permettre un meilleur tri et recyclage des déchets

##### Économies d'énergie :

Les mesures d'économies d'énergie visent à réduire les émissions de GES via différents leviers (organisationnel, système de chauffage, de ventilation et de climatisation, d'éclairage).

- 1. Sodexo :** Mise en place d'un plan de mesures, dont notamment l'adaptation de la température de la chambre froide de +3°C à +8°C
- 2. Centre de formation :** Meilleure gestion des lumières
- 3. Dispositif organisationnel :** Lave-vaisselles lancés qu'une fois (presque) pleins
- 4. Ascenseurs :** Remplacement des tubes par des LED et extinction des lumières au bout de 30 secondes d'inactivité pour une économie annuelle estimée à environ 95% (16 MW).

---

##### Contacts :

**Anne-Marie Loesch**, *Head of Sustainability & Business Development*, [anne-marie.loesch@cc.lu](mailto:anne-marie.loesch@cc.lu)

**Thibaud Bastien**, *Sustainability & Business Development Advisor*, [thibaud.bastien@cc.lu](mailto:thibaud.bastien@cc.lu)